

L'Océan fut en quelque sorte son berceau ; de plus, le sang normand coulait dans ses veines ; le sang de ce peuple vaillant qui étonna le moyen-âge par ses courses aventureuses à travers le monde et conquit en tous lieux, la fortune et la gloire ; tout ne semblait-il pas prédestiner le jeune Jean-Baptiste à cette vie d'aventures qui le conduisit, tout jeune encore, sur les rives de la Chaudière ? De retour en Basse-Normandie, la mère nourrit elle-même son enfant, mais elle mourut bientôt, son fils n'étant âgé que de trois ans.

Au bout de quelque temps, son père se remaria et eut des enfants de sa seconde femme.

Comme Gilles Couture montrait de la prédilection pour le fils de sa première femme, sa nouvelle épouse en ressentit une vive jalousie. Ses sentiments de haine furent même si violents qu'elle résolut de se débarrasser pour toujours de la présence de "Jean-le-bien-aimé".

Son mari continuait de faire tous les ans un voyage en Angleterre. Elle profita de ses absences pour exécuter son infâme projet.

Cette femme avait un frère qui devait, pour la seconde fois, faire le voyage d'Amérique. Elle le supplia d'emmener secrètement le jeune Jean-Baptiste, alors âgé de sept à huit ans, et de l'abandonner dans quelque forêt d'où il ne put jamais revenir en France. Comme l'enfant était déjà familier avec les choses de la mer, il se laissa embarquer sans aucune répugnance. Quand son mari fut de retour, cette femme, couvrant sa malice du voile de l'hypocrisie, lui dit, les larmes aux yeux, que Jean-Baptiste s'était noyé en courant imprudemment sur le rivage. Quant au frère de cette marâtre, il aborda heureusement à Québec et se prépara dans l'ombre à commettre son crime.

Sous prétexte de faire la traite, il se dirigea, suivi de son jeune compagnon, vers le territoire actuel des Cantons de l'Est, qui n'était alors habité que par les Sauvages, qui le parcouraient dans toutes les directions, se livrant tantôt à la chasse, tantôt à la pêche. Après avoir voyagé plusieurs jours dans ce pays tout couvert de forêts, il trouva enfin un endroit propice à son affreux dessein.

Alors ce digne frère d'une indigne mégère, fit boire à l'enfant quelque liqueur soporifère, et dès qu'il le vit plongé dans un profond sommeil, il le laissa seul dans ce lieu désert.

Mais Dieu veille sur l'orphelin et protège l'innocence opprimée. Jean-Baptiste, à son réveil, fut saisi d'une grande terreur ; à peu de distance passait une rivière, la Chaudière sans doute, dont le bruit des eaux, tombant de quelque cascade, augmentait encore son épouvante.

Mais voilà qu'une bande de sauvages, occupés à chasser, arrive tout-à-coup près du lieu où se trouvait le petit abandonné.

A la vue de ce jeune enfant d'une figure fort agréable, les sauvages s'approchèrent étonnés et lui adressent la parole, mais il ne peut comprendre leur langage. Après avoir quelque temps délibéré entre eux, une famille l'adopte et l'emmène avec elle. Peu à peu, il se façonne aux usages de ses parents adoptifs, et ses manières douces et affables, ainsi que la gaieté de son caractère le firent aimer des sauvages entre les mains de qui la divine Providence l'avait fait tomber.

Dix-huit mois après son arrivée, un jour que Jean-Baptiste s'amusait à jouer avec de jeunes sauvages sur les bords du Saint-Laurent, il aperçut un navire dont le pavillon lui parut semblable à celui du bâtiment qui l'avait apporté au Canada. Aussitôt, il fait des signes et les fait si bien qu'il excite l'attention des navigateurs et le Capitaine lui envoie l'esquif. Les matelots qui le montaient furent fort étonnés de trouver là, parmi les habitants des bois, un enfant qui parlait bien français, leur demandait des nouvelles de son père et de ses autres parents et leur nommait tous les gens de sa connaissance. Ce navire était du Havre ; il recueillit cet enfant et le ramena en France. Quand Jean-Baptiste fut arrivé au Havre, son père, immédiatement averti, vint le chercher avec empressement, mais il se garda bien de confier de nouveau son "Jean-le-bien-aimé" à celle qui ne s'attendait pas de le revoir.

Gilles Couture conduisit son fils à Caen, chez la marquise de Cauvigny qui l'honorait de sa protection. Cette généreuse dame le garda dans sa maison et lui fit donner une éducation soignée.

Après avoir achevé son Cours d'Humanités, il fut d'abord professeur au Collège des Arts, à Caen, puis au Collège de la Marche, à Paris. Il obtint ensuite une chaire d'éloquence au Collège royal dont il fut, dans la suite, nommé Inspecteur. Ses cours étaient fort suivis ; on y voyait toujours un grand nombre d'auditeurs. Ami de l'étude, dans son âge mûr et sa vieillesse, après avoir été un peu malgré lui, ami des voyages et colon du Canada dans son enfance, il devint l'un des membres les plus considérés de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et fit insérer dans les Mémoires de cette Société plusieurs dissertations sur la vie privée des Romains, sur leurs Vétérans et sur quelques cérémonies de leur religion.

(Du Pionnier, 8 juillet 1892.)

Il n'y a de bon patriote que l'homme vertueux, que l'homme qui comprend et aime tous ses devoirs, et qui s'attache à les remplir.

Sylvio PELLICO.